



## **DESCRIPTIF DU POSTE :**

Sur les parcs, sous la responsabilité du Directeur Adjoint, le Directeur Technique organise efficacement et s'assure de la bonne marche du service maintenance et de l'entretien, tout en conservant un haut niveau de présentation et de bonnes relations avec les clients. Il prend garde à la sécurité des employés et des clients et est responsable du personnel maintenance et entretien.

## **MISSIONS :**

### ✓ **Terrain**

- ◆ Maintenir un haut niveau de présentation par une vérification régulière des points ci-dessous en s'assurant que des actions adéquates et nécessaires soient entreprises :
  - Tonte
  - Parterres de fleurs
  - Poubelles
  - Détritus
  - Routes
  - Clôtures
  - Eclairage public
  - Panneaux (direction et information)

### ✓ **Réparations et maintenance :**

- ◆ Entretien général et réparations des :
  - Mobil homes
  - Bâtiments
  - Terrains

### ✓ **Mobil homes**

- ◆ Coordination avec les bureaux, Directeur des Ventes, Responsable « Santé Sécurité », Responsable « Vente de Vacances » et Directeur Adjoint pour :
  - ◆ Déplacement
  - ◆ Installation

- ◆ Branchements électriques, eau, tout à l'égout
- ◆ Installation gaz, vérification totale

✓ **Gaz**

- ◆ Vérification du stock une fois par semaine
- ◆ Renouvellement du stock quand nécessaire
- ◆ Etablir une livraison régulière pour les mobil homes

✓ **Réserve**

- ◆ Conserver le stock en lieu sûr
- ◆ Réapprovisionner le stock de façon régulière
- ◆ S'assurer que la réserve soit organisée de manière fonctionnelle et maintenue en ordre

✓ **Outils, équipement et véhicules**

- ◆ Conserver en lieu sûr les outils, l'équipement et les véhicules
- ◆ Les maintenir en parfait état de marche
- ◆ Identifier les besoins en ce qui concerne le renouvellement ou les réparations du matériel existant ou l'acquisition d'un nouvel équipement et en aviser le directeur adjoint
- ◆ S'assurer que l'atelier et ses environnements soient maintenus propres, rangés et bien organisés.

✓ **Formation**

Former un nouveau membre du personnel saisonnier de l'équipe.

- ◆ Dans la sécurité et l'utilisation spécifique des :
  - tracteurs
  - véhicules
  - tondeuses
  - outils
- ◆ Sécurité dans la manutention du gaz
- ◆ Notions du travail dans les mobil homes et de leurs appareils
- ◆ Préventions et processus de sécurité : s'acquiesce des mesures nécessaires quant à la protection des personnes (employés et clients) en rapport avec les recommandations santé sécurité en vigueur dans la société ainsi que dans la législation en cours.

✓ **Planning et supervision du travail**

- ◆ Assister le Directeur Adjoint en planifiant le travail

- ◆ Donner les tâches à effectuer aux membres de son équipe et superviser leurs travaux. S'assurer que les objectifs définis soient atteints de manière satisfaisante et en temps voulu.
- ◆ Avertir le Directeur Adjoint de tous retards, paresse ou incompétences d'un membre de son équipe.
- ◆ Avertir le Directeur Adjoint si des heures supplémentaires sont nécessaires.
- ◆ S'assurer que les équipements de protection soient toujours bien utilisés et toujours disponibles.
- ✓ **Toute autre tâche raisonnable demandée par le Directeur Adjoint ou le Directeur du Parc**
- ✓ **Budget**
- ◆ Gestion du budget en relation avec celui établi par la société.